

*Ministère de l'éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative*

Le Ministre

Paris, le 7 février 2011

Madame, Monsieur,

La maîtrise des langues vivantes est une nécessité absolue pour les jeunes d'aujourd'hui, aussi bien pour la poursuite de leurs études que pour favoriser les échanges culturels ou préparer une mobilité internationale. C'est la clé fondamentale pour une insertion professionnelle réussie dans un monde globalisé. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que leur apprentissage soit largement renforcé dans le cadre de la réforme du lycée.

Compte tenu de la prééminence de l'anglais dans la communication et les échanges internationaux, j'ai décidé de développer des stages d'anglais pendant les vacances scolaires pour donner à chaque lycéen les moyens de mieux maîtriser cette langue.


Ces stages placent la conversation et la communication orale au centre des apprentissages et doivent permettre à tous les lycéens, de la seconde à la terminale, d'acquérir plus d'aisance et d'autonomie. Ils offrent ainsi à ceux qui n'ont pas la possibilité de participer à des voyages linguistiques, l'occasion d'améliorer leurs compétences en anglais.

Ces stages sont gratuits et se déroulent à l'intérieur des établissements pendant les vacances scolaires sur une durée d'une semaine, à raison de trois heures par jour. Les groupes, de taille réduite, favorisent une pratique intensive de l'anglais oral dans un cadre innovant.

Ce dispositif est encadré par des intervenants volontaires, recrutés localement par les services académiques et les chefs d'établissement : professeurs, assistants d'anglais, étudiants anglophones.

Je vous encourage à prendre contact avec le lycée où est scolarisé votre enfant. Le chef d'établissement se tient à votre disposition pour vous communiquer toute information utile sur les lieux où ces stages se dérouleront pendant les prochains congés scolaires et sur les modalités d'inscription. Vous pouvez aussi vous connecter sur le site de l'inspection académique de votre département pour trouver les dates et lieux des stages proposés ainsi que les modalités d'inscription.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Luc CHATEL